



Mairie de BIRAN

COMPTE RENDU SÉANCE du 16 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 16 juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune de BIRAN, se sont réunis à 21 h à la salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 juillet, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : DELIGNIERES Patrick, CARTAUD Gérard, SILLIERES Jean-Raymond, GIRARD Cathy, LEVALLOIS Rémi, MARTIN Michèle, GUICHARD Cécile, SAINTE FOIE Lydia, DUFFORT Christopher, MACARY Claude, VAISSE Jacques Michel.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Lydia SAINTE FOIE est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec Madame BOURDALLE dans le cadre du nouvel appel d'offre pour le lot N°1 concernant le pôle socio culturel et touristique.

Suite à la résiliation du marché lot n° 1 désamiantage et maçonnerie, approuvé en séance du 15/06/2020, qui avait été confié à l'entreprise AGC Bâtiment laquelle a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, la commune doit faire un nouvel appel d'offre concernant ce lot.

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été fait appel à Mme BOURDALLE en qualité d'assistante au maître d'ouvrage (AMO), il sollicite du conseil l'autorisation de faire de nouveau appel à cette dernière et pour ce faire de l'autoriser à signer une convention entre la commune et Mme BOURDALLE. Puisque en effet il faut faire un nouvel d'offre pour la partie de ce lot1 qui n'a pas été terminé.

Ce nouvel appel d'offre ne portera que sur les travaux restant à réaliser, en conséquence un état des lieux est rendu nécessaire afin d'apprécier l'avancée des travaux déjà réalisés préalablement à la liquidation judiciaire d'AGC Bâtiment.

Après un échange de vue, le conseil autorise Mr le Maire à signer avec Mme BOURDALLE la convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour ce qui concerne la réalisation du nouvel appel d'offre du lot n° 1 de création du pôle socio culturel et touristique.



Mairie de BIRAN

2. Renouveau de la commission communale des impôts directs

La commission communale des impôts directs intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les biens soumis aux impôts et taxes. La commission est composée outre Mr le Maire de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le conseil municipal. La liste doit donc comporter 12 noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Ci-après la liste qui sera adressée au Directeur départemental des finances publiques.

Le Maire est membre de droit,

Nom Prénom	Commune résidence	Impôts concernés
DE RÉ Jérémy	Caillavet	TF
CAMPUNAUD Damien	Mirannes	TF
ANDRIEU Guy	Biran	TF, TH
ARRIVETS Mathieu	Biran	TF
BARBAT Laurent	Biran	TF, TH
FAUQUE Patrick	Biran	TF, TH
CASSOU Sébastien	Biran	TF, TH
DESPIAU-COURET Christophe	Biran	CFE, TF, TH
MONTIES Mathieu	Biran	CFE, TF, TH
SESE Michel	Biran	TF, TH
NAUDIN Paulette	Biran	TF, TH
SERRECOURT Philippe	Biran	TF, TH
MARSAN Patrice	Biran	TF, TH
LANNES Max	Biran	TF, TH
SAINT-MARTIN Jean-Pierre	Biran	TF, TH
SOULAN Lilian	Biran	TF, TH
LE BRETON Sterenn	Biran	TF, TH
BOURDERE Paulette	Biran	TF, TH
DARREOUS Suzanne	Biran	TF, TH
MESTHE Raymond	Biran	TF, TH
ARCAS Marius	Biran	TF, TH
DARGIER de SAINT JAULRY Nadine	Biran	TF, TH
PEYRET Christian	Biran	TF, TH

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

3. Désignation des représentants au CNAS : Un élu et un agent.

Le **Comité national d'action sociale (CNAS)** est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales. Mr le Maire propose de reconduire, les membres déjà en place sous le précédent mandat à savoir : Mme RAZZA en qualité d'agent et lui-même en qualité d'élu.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



4. Désignation des représentants aux commissions Grand Auch Cœur de Gascogne (GACG).

Lors de la réunion du conseil municipal du 10/07 et hors réunion, Mr le maire avait fait part des élections à la communauté d'agglomération ainsi que de la constitution des commissions thématiques. Le conseil municipal est appelé à confirmer les désignations des conseillers dans les diverses commissions. Sont donc désignés pour la commune de BIRAN représentants dans les commissions thématique de la CAGACG :

- Administration générale ; ressources humaines :	Gérard CARTAUD
- Développement, aménagement du territoire, accessibilité aux services publics, enseignement supérieur :	Patrick DELIGNIERES
- Finances, évaluation des politiques publiques :	Gérard CARTAUD
- Prospective territoriales, développement durable, biodiversité, Climat-énergie, alimentation ; habitat urbanisme :	Cécile GUICHARD
- Prévention, collecte et traitement des déchets ; Rivière et gestion des eaux, sentiers de randonnées, extension promenade des berges du Gers :	Rémi LEVALLOIS
- Petite enfance, enfance et jeunesse :	Lydia SAINTE FOIE
- Développement économique, relations institutionnelles, organisations professionnelles et chambres consulaires, tourisme culture :	Michèle MARTIN
- Solidarité action sociale et médico-sociale :	Catherine GIRARD
- Politique de la ville ; aménagements et travaux ; équipements sportifs, culturels et de loisirs :	Catherine GIRARD
- Transports et mobilité ; réseau et équipements numériques :	Jacques-Michel VAISSE

5. Création des commissions communales et désignation des membres participants à celles-ci.

Il a été décidé la création des diverses commissions communales, les conseillers volontaires ont pu choisir à laquelle ils souhaitaient participer, le premier nommé préside la commission. Mr le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

- Conservation du patrimoine :	Jacques-Michel VAISSE, Michèle MARTIN, il sera fait appel à des citoyens ;
- Suivi de projets	Christopher DUFFORT, Patrick DELIGNIERES, Jean-Raymond SILLIERES, Cathy GIRARD
- Voirie	Claude MACARY, Jean-Raymond SILLIERES, Rémi LEVALLOIS
- Gestion matériels et logements communaux	Jean-Raymond SILLIERES, Claude MACARY, Gérard CARTAUD, Rémi LEVALLOIS, Christopher DUFFORT, et il sera fait appel à l'employé communal
- Finances	Gérard CARTAUD, Jacques-Michel VAISSE, Michèle MARTIN, Cécile GUICHARD, Cathy GIRARD, Lydia SAINTE



Mairie de BIRAN

	FOIE
--	------



Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le 20 août 2020

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h45.

Le Maire,

Patrick DELIGNIERES.